56 Boulevard d'Anvers
67000 Strasbourg

Note de frais pour remboursement

NOM Prénom :
Adresse :
Tel : Courriel :

Mission /déplacement (la mission doit être validée lors d'un conseil)
Date :
Objet :

Rappel des règles et du barème approuvés par l'Assemblée Générale :

Train	Voiture	Petit déjeuné	Repas	Hôtel
2e classe	0,306 €/km	10€	18€	87€

Les missions donnant droit à remboursement sont : les interventions PMIS, la participation aux Commissions Techniques d'IeSF, les salons et manifestations auxquels le Conseil d'Administration de l'ARISAL a décidé de participer.

Descriptif (train, voiture, hôtel, repas, etc.)	Montant (€)
Total :	

(Joindre les justificatifs)
Je demande le remboursement des dépenses ci-dessus engagées.

Demandeur :
Date et signature

Président ou Secrétaire Général :
Signature

Note de frais pour donation

56 Boulevard d'Anvers
67000 Strasbourg

NOM Prénom :

Adresse :

Tel : Courriel :

Immatriculation du véhicule utilisé :

Rappel du barème approuvé par l'Assemblée Générale :

Train	Voiture	Petit déjeuné	Repas	Hôtel
2e classe	0,306€/km	10€	18€	87€

Les missions donnant droit à déclartion sont : les interventions PMIS, la participation aux Commissions Techniques d'IeSF, les salons et manifestations auxquels le Conseil d'Administration de l'ARISAL a décidé de participer.

La présente déclaration est établie en vertu des dispositions de l'article 200 du CGI.

Descriptif des dépenses

Date	Objet	Lieu	Distance (km)	Coût (€)

□ (cocher) Je certifie avoir utilisé mon véhicule personnel lors de ces déplacements

□ (cocher) Je déclare renoncer au remboursement des frais engagés dans le cadre de mon activité bénévole au profit de l'ARISAL.

Ces dépenses feront l'objet d'un reçu fiscal.

Date et signature : **Demandeur** **Président ou Secrétaire Général**